

8ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

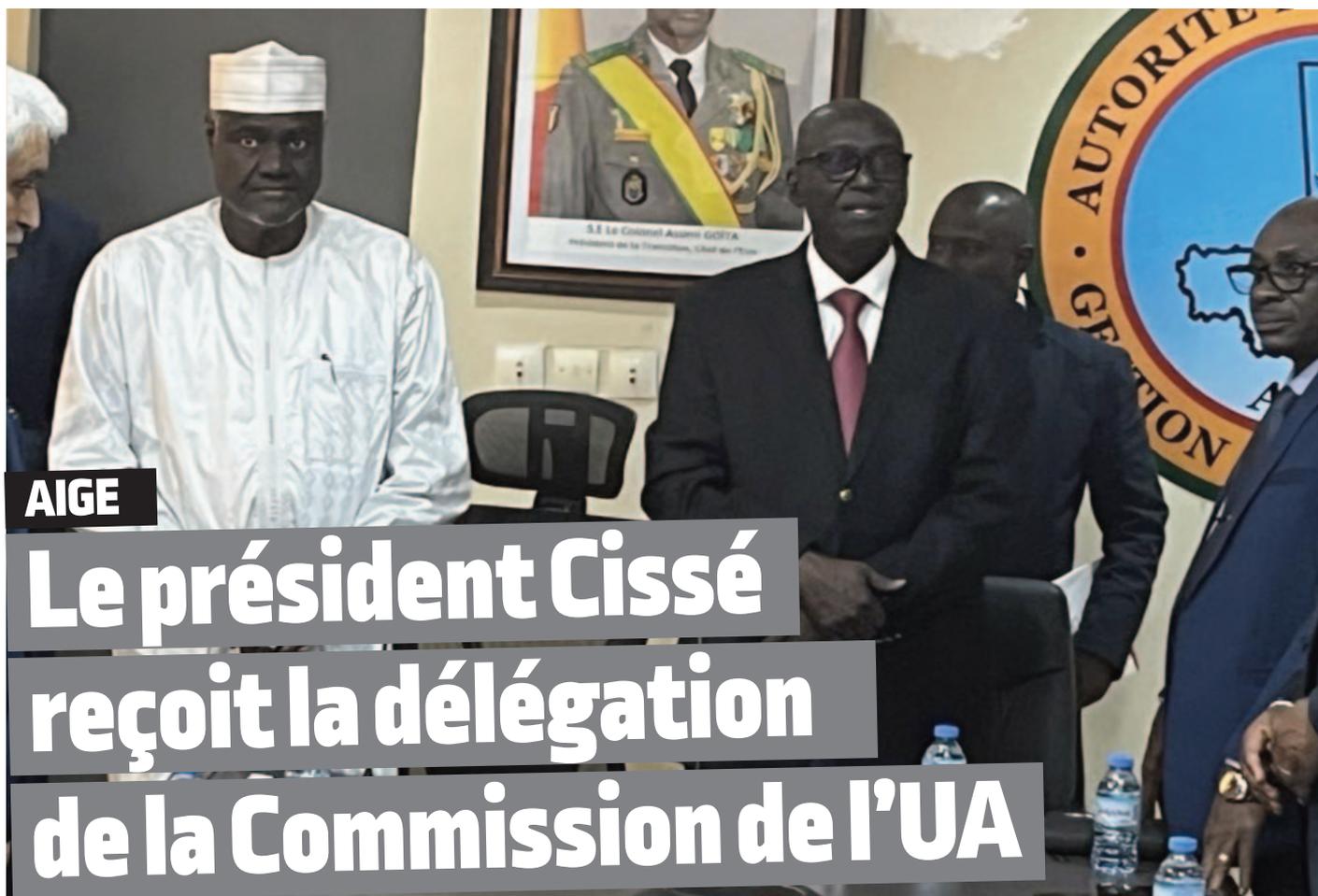
MARDI 31 JANVIER 2023

1275

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



AIGE

Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA



Zone aéroportuaire : Les occupants réclament plus de diligence



Situation sécuritaire : Les FAMA maintiennent la pression



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

30 Janv.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

182

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

639 351 Vaccinations incomplètes

2 889 322 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 780

Guéris

31 957

Décès

743

dont 03 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.18



P.22



/ Une /



AIGE : Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

P.5

/ Brèves /



Lutte contre la corruption : L'OCLEI et GRACI à Kati pour sensibiliser les élus locaux
Primature : Le Premier ministre préside le Conseil d'Orientation de la Refondation de l'État

P.10

P.10

DSSA : Un nouveau centre multifonctionnel pour l'Association des Femmes des Camps de Tombouctou

P.11

P.11

FAMA et santé : SoMaMeM édifie sur la transfusion sanguine

GTIA 2 KELETIGUI : Le commandant GTIA rencontre les forces vives de la commune de Diallassagou

P.12

Reconnaissance du mérite : Le Directeur Général des Douanes reçoit son trophée Djon-Djon Mali Kura

P.12

OUSMANE AG RHISSA À LA CODEM : " Je prends l'engagement de donner le meilleur de moi-même pour le Parti"

P.13

/ Actualité /



Zone aéroportuaire : Les occupants réclament plus de diligence

P.15

Situation sécuritaire : Les FAMA maintiennent la pression

P.16

8ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

P.17

Éducation non formelle : Plaidoyer pour faire plus et mieux

P.18

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP a reçu une délégation de l'UA

P.20

/ Politique /



Trésor humain vivant : Bouyé reçoit sa distinction à domicile

P.22

Le PM rassure l'Union Africaine : Les engagements seront tenus !

P.24

Mali : Une transition à l'écoute et des acteurs moins arrogants sont vivement souhaités

P.25

/ Culture & société /



Hommage de la communauté dogon à Amadou Toumani Touré : Le Hogon ATT immortalisé

P.27

/ International /



Visite surprise de Sergueï Lavrov en Érythrée : Après l'Afrique du Sud, Eswatini et l'Angola, le ministre russe des Affaires étrangères était jeudi à Asmara

P.29

Commission mixte Algérie-France : Les noms des dix historiens enfin connus

P.30

/ Sport /



CHAN 2022 : Le Mali éliminé aura 200 000 dollars

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Malikilé

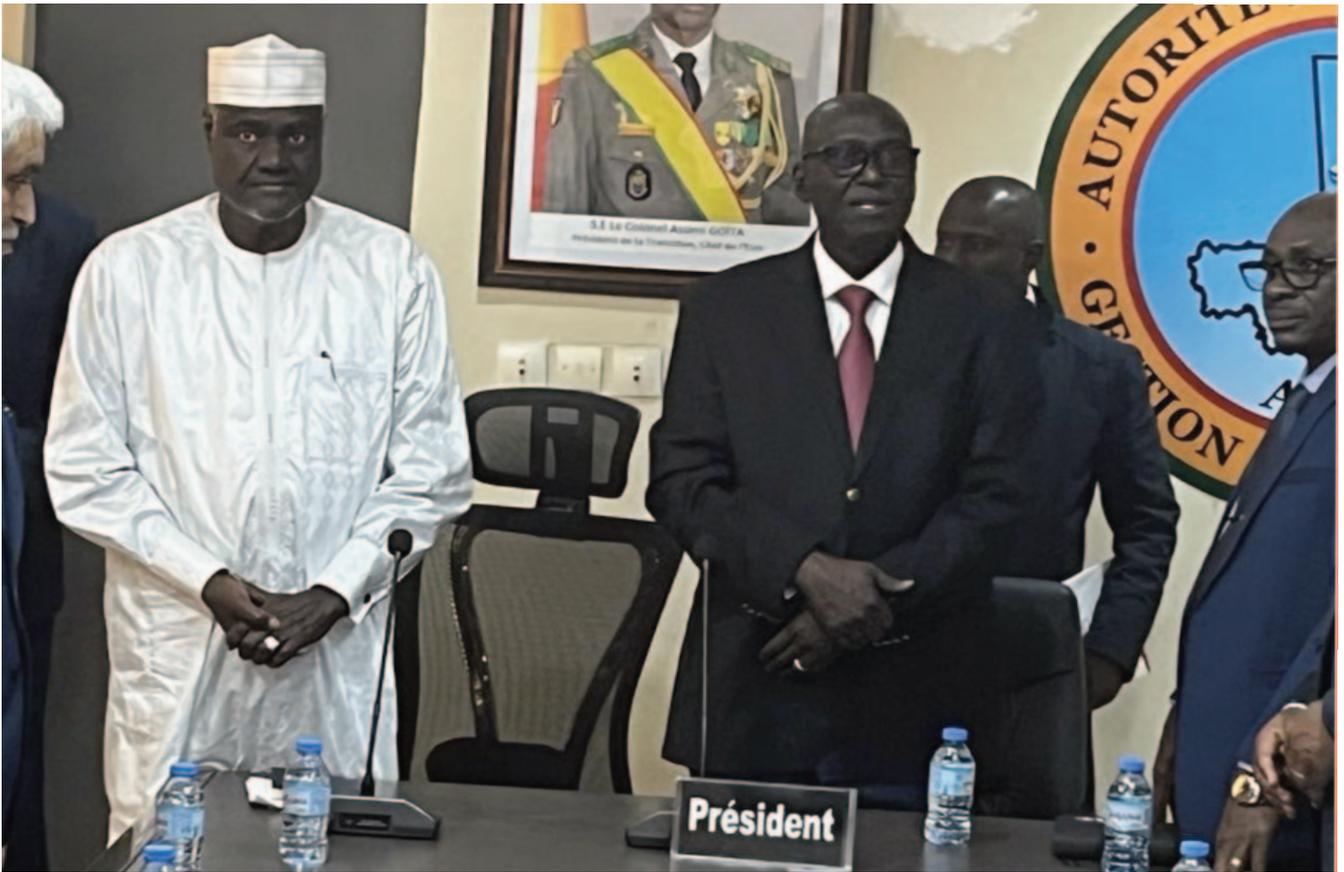
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

2023



HAPPY NEW YEAR





AIGE | Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

Hier lundi, 30 janvier 2023, une délégation de la commission de l'Union Africaine, conduite par son président Moussa Faki Mahamat a été reçue par le collège de l'Autorité Indépendante chargée de la Gestion des Élections au Mali (AIGE).

Dans son intervention, Me Cissé a rappelé que son bureau a été officiellement installé le 10 janvier 2023 par le président de la Transition, le colonel Assimi Goita.

L'AIGE a le rôle central dans l'organisation et la conduite des élections en République du Mali, selon la loi 2022-019 du 24 juin 2022 qui l'a créée.

Et Me Moustaph Cissé de préciser l'indépendance totale de l'AIGE des toutes les autres institutions dans sa mission de gestion des élections. Le ministère de l'Administration Territoriale et la Décentralisation, la Cour constitutionnelle sont les partenaires du Collège

dirigé par l'ancien Bâtonnier de l'ordre des Avocats du Mali. Mais, il est important de préciser l'indépendance totale de l'AIGE qui est sans équivoque dans la loi électorale.

Les membres du collège regorgent de toutes les compétences avérées en matière d'organisation des élections.

Pour mieux réussir sa mission, l'AIGE, par la voix de son président a sollicité le soutien multiforme de l'UA qui a une expérience avérée en matière d'organisation des élections en Afrique.

Lors de la première séance de travail du collège, au siège de l'AIGE, en présence du ministre d'État, ministre de l'Administration Territoriale et la Décentralisation, toutes les assurances ont été données au gouvernement à travers le colonel Maiga que, malgré le timing corsé, l'AIGE assurera sa part de mission dans le délai imparti.

L'organisation d'élection demande, pour ne pas dire exige beaucoup de moyens. Pour ce faire, l'état doit s'assumer et réunir toutes les conditions matérielles et financières pour que la mission de l'AIGE ne souffre d'aucune faille.

Le président de la Commission de l'Union Africaine Moussa Faki Mahamat a remercié le président et son bureau pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé au siège de la démocratie au Mali.

Après avoir rencontré le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Premier ministre chef du gouvernement et le Président de la Transition, la mission de haut niveau a décidé de rendre une visite de courtoisie au Collège en charge de l'AIGE, pour lui exprimer tout le soutien de l'Union Africaine dans sa lourde et exaltante mission de l'organisation des différentes échéances électorales. Pour monsieur Faki Mahamet, le Mali



est un pays reconnu et respecté en matière d'organisation des élections, aux regards de son expérience.

Le plus important c'est d'abord pour Me Cissé et son équipe d'associer les acteurs et les partenaires. La classe politique et la société civile doivent être au cœur des toutes les échéances électorales pour que sa réussite ne soit aucunement entachée.

« Je sais que le temps est court, surtout

pour qu'en un an, organiser plusieurs élections, il faut donc accélérer la cadence, mettre tous les moyens qu'il faut à votre disposition... Je l'ai demandé à l'exécutif, je le lui redemanderai sans relâche pour que les conditions ne vous manquent pas. » a indiqué Moussa Faki Mahamat. Enfin, le président de la commission de l'UA a informé que son bureau a en son sein une commission d'experts chargée des élec-

tions sur le continent. C'est d'ailleurs cette commission qui propose et produit les observateurs des élections partout en Afrique. Des missions seront diligentées bientôt au Mali pour un travail de partage d'expérience avec les membres de l'AIGE.

Les deux parties ont exprimé leurs satisfécits à l'issue de la visite de courtoisie.

■ Binadjan Doumbia



■ Primature du Mali



« Après la levée, en juillet 2022, des sanctions injustes, illégales et inhumaines de la CEDEAO contre le Mali, après sept (7) longs mois d'embargo, nous exhortons l'Union Africaine à la levée des sanctions qu'elle a imposées à notre pays le 14 janvier 2022, suite à l'endossement de celles de la CEDEAO prises le 09 janvier 2022.

Nous sollicitons la réintégration du Mali au sein des instances de l'Union Africaine par ce que nous sommes sur la bonne voie dans l'exécution de nos engagements. » Dr. Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre, Chef du Gouvernement à l'occasion de la rencontre entre le Gouvernement et Le Président de la Commission de l'Union Africaine



« Je voudrais également vous réitérer l'engagement du Gouvernement à mettre en œuvre l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, en capitalisant les progrès réalisés à l'issue des dernières réunions du Comité de Suivi de l'Accord et de la Réunion décisionnelle de haut Niveau tenue en septembre 2022. » Dr. Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre, Chef du Gouvernement à l'occasion de la rencontre entre le Gouvernement et Le Président de la Commission de l'Union Africaine



■ Omar Sy



+ d'1 Million d'entrées pour TIRAILLEURS. Quelle fierté, quelle joie pour toute l'équipe du film...

Toute notre gratitude envers ceux qui sont allés le voir et ont donné l'envie à d'autres de le découvrir.

L'aventure continue...

MERCI À TOUS.



■ Daouda Bakary Kone



Guinée-Bissau: trésor public encaisse 11 milliards de FCFA sur le marché financier de l'umoa

■ Ben Ibrahim



Le goût a pu maîtriser Marimatia Diarra pour aller aux ANR le Amadou Koita est mince.

■ Soudan infos



Incroyable talent : ce jeune malien fabrique ses propres modèles de vélos munis de moteurs. Il s'appelle Batio THERA et habite à Bla au centre du Mali . Son œuvre doit faire le tour du monde.



■ Casimir Sangala



En invitant des troubadours sur leurs plateaux certains médias se moquent de nous, dévalorisent et banalisent la presse malienne.

Décoration ko ni joyōrō ko ti na djā Mali la ! Pati sakana !

Un constat : les médias traditionnels délaissés de plus en plus au profit des réseaux sociaux.

Cet homme est retourné chercher la nounou sénégalaise qui s'était occupée de lui il y a 38 ans. Le Français a pu la rencontrer et lui a donné 10 millions de francs cfa et lui a garanti une aide mensuelle. Quel monde charmant et étonnant !



Burkina : un salaire de 60 000 F, une prime d'alimentation et diverses allocations financières pour les VDP.

C'est pourtant le même Diop qui avait été voué aux gémonies ici en 2016, calomnié, traîné dans la boue et finalement évincé du gouvernement pour un accord imaginaire. #ahmalienw#

Aéronautique civile : Air India passe commande pour 500 avions dont 230 Airbus.

États-Unis : cinq policiers afro-américains molestent à mort un afro-américain lors de son arrestation. Tous licenciés et inculpés.

■ Yacouba Doumbia



FAMA : 65 terroristes neutralisés, 42 interpellés, 22 bases logistiques détruites et plus de 500 têtes d'animaux récupérées.

■ Fahad Ag Almahmoud



Plus immature que les africains tu meurs. Dans la future 3eme guerre mondiale(Russie - Ukraine), les africains au lieu de réfléchir à quelques choses à vendre aux deux camps, ils passent tout le temps à prouver leur soutien à un camps. C'est méchant mais ce que les occidentaux font dans nos guerres au moins nous, nous n'avons pas orchestré cette guerre.

■ Wassim Nasr



#Mali le #JNIM #AQMI réponde aux autorités maliennes avec le bilan des attaques du mois de janvier

■ Kemi Seba Officiel



Le Virus de la souveraineté africaine se répand comme une traînée de poudre . Aucun pays lié à la Françafrique ne devrait se penser à l'abri d'un soulèvement du peuple . J'ai bien dis AUCUN .



Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Lutte contre la corruption : L'OCLEI et GRACT à Kati pour sensibiliser les élus locaux



Dans le cadre des activités de la semaine nationale de lutte contre la corruption, L'OCLEI, en partenariat avec l'ONG Groupe de Recherches et d'Actions aux Collectivités Territoriales (GRACT), a organisé un atelier à l'attention d'une cinquantaine d'agents et élus des collectivités territoriales du cercle de Kati sur les conséquences socio-économiques de la corruption dans notre pays. La rencontre a eu lieu le jeudi 26 janvier 2023, dans la salle de conférence de la préfecture de Kati.

Le thème retenu est : « Sensibilisation des agents et élus des collectivités territoriales sur les conséquences socio-économiques de la corruption »

Selon Seydina Oumar Diarra, membre du conseil et représentant le président de l'OCLEI, l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) accorde une grande place à la prévention de la corruption en général et de l'enrichissement illicite en particulier. La présente activité avec l'ONG GRACT entre dans cette dynamique.

La présente activité, dira-t-il, vise à former et sensibiliser une cinquantaine de personnes, composées d'élus des collectivités territoriales sur les conséquences socio-économiques de la corruption et l'enrichissement illicite dans notre pays.

Le responsable de l'OCLEI ajoute que les élus sont les premiers concernés par la problématique du développement local. Il est donc nécessaire qu'ils soient davantage outillés pour appliquer les règles de bonne gouvernance, de transparence dans la gestion des ressources locales collectées et de celles déléguées à cet effet.

Pour finir, Sydina O Diarra précise que cet atelier est l'occasion d'échanger sur le cadre juridique de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ; d'exposer les conséquences, à tout point de vue néfastes, pour les collectivités, et de partager les expériences. Le thème est une importance capitale a rappelé l'adjoint au préfet de Kati. Conscient des dangers que cela peut entraîner, Harouna Berthé a affirmé que la corruption détruit notre économie et réduit à néant les efforts consentis par notre pays dans le cadre de son développement. Il n'a pas manqué de saluer le choix de Kati pour abriter l'évènement et

Primature : Le Premier ministre préside le Conseil d'Orientation de la Refondation de l'État



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr. Choguel Kokalla Maïga a présidé, ce vendredi 27 janvier 2023, le Conseil d'Orientation de la Refondation de l'État.

Cette instance, qui réunit les membres du Gouvernement, a pour mission d'orienter et d'impulser la mise en œuvre du Cadre stratégique de la Refondation de l'État.

Au menu des échanges de la rencontre l'examen du rapport de démarrage du suivi de la mise en œuvre des actions du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État (CSRE 2022-2031) et ses Plans d'Actions.

Ce Cadre de la Refondation de l'État a pour objectif général d'assurer un véritable processus de refondation du Mali à travers la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation.

CCRP /Primature

la présence assez remarquable des agents au séminaire.

L'activité s'est déroulée en présence du Dr Souleymane DE, président de l'ONG GRACT.

A noter que cette rencontre a bénéficié du soutien financier du projet Lutte contre la Corruption par et pour le Genre (LUCEG).

Nouhoum KONARE / Source : OCLEI



DSSA : Un nouveau centre multifonctionnel pour l'Association des Femmes des Camps de Tombouctou



Après celle Gao, la pose de la première pierre d'un centre multifonctionnel au profit de l'Association des Femmes des Camps a eu lieu au Camp Fort Cheick Sidi Bekaye de Tombouctou par le Directeur du Service Social des Armées, le Colonel-major Bréhima SAMAKE. Aussi il a procédé au lancement de la formation de 35 jeunes dudit camp. C'était le vendredi 27 janvier 2023 en présence du gouverneur le Commissaire Divisionnaire Bakoun KANTE, du Commandant de zone de défense n°5, chef du Secteur 3 de l'opération Maliko, le Colonel Mamadou S KONE. Plusieurs personnalités ont pris part à ces événements.

Selon le Directeur du Service Social des Armées, le Colonel-major Bréhima SAMAKE, l'objectif de cet ouvrage est de permettre aux familles des militaires d'intégrer le circuit économique et social. Il sera aussi un lieu d'échanges, de rencontres et de mener des activités en termes de formation socioprofessionnelle ainsi que des activités génératrices de revenus, a-t-il souligné.

Le Colonel-major SAMAKE a déclaré que la pose de la première de cet édifice, pour un montant de plus de 60 millions, constitue un événement très important, car elle témoigne de la volonté de toute la Nation malienne dans toutes ses composantes à vouloir œuvrer pour le bien-être des militaires et de leurs familles. Il a ajouté que les maliens de l'intérieur comme de l'extérieur ont démontré leur engagement et leur patriotisme à travers leur contribution lors du téléthon organisé par la Direction du Service Social des Armées le 28 septembre 2022.

Pour la formation qui va durer 3 mois, le premier responsable du Service Social des Armées dira qu'elle entre dans le cadre de l'exécution du plan d'action 2022-2023 de sa structure. Elle a été possible grâce à l'accompagnement et au soutien du Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation professionnelle à travers l'ANPE par la remise de 5 millions de F CFA. La formation concerne, le carrelage, l'électricité bâtiment, l'électricité photovoltaïque et la plomberie. Le coût global de cette formation avec kits d'accompagnement est estimé à 24 millions de F CFA. La FORSAT Civile toujours présente pour la cause des FAMA a remis chèque géant de 2 millions pour sa contribution. Elle a aussi remis un autre chèque de 500.000 F CFA à l'Association des Femmes des Camps.

S'adressant aux 35 jeunes bénéficiaires, le Colonel-major Bréhima SA-

FAMa et santé : SoMaMeM édifie sur la transfusion sanguine



La Société Malienne de Médecine Militaire (SoMaMeM) a initié, le samedi 28 janvier 2023 un Enseignement Post Universitaire sur la transfusion sanguine, rôle et responsabilités des utilisateurs à l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE (EMPABB). Cet EPU était présidé par le président de ladite société, le Colonel Madani OULOLOGUEM en présence de plusieurs spécialistes médicales.

Un thème qui est d'actualité, car il s'agit du sang, qui cause de problème non seulement de par la disponibilité mais aussi par la sécurité transfusionnelle. Un sujet qui concerne le sang et l'usage du sang.

Au cours de cet Enseignement Post Universitaire (EPU) de la Société Malienne de Médecine Militaire (SoMaMeM), il a été question, entre autres, de circuit de distribution du sang, les aspects sécuritaires et la responsabilité des intervenants qui participent à l'utilisation du sang. Le professeur, Vice-président du SoMaMeM, le Colonel-Major Soumaila KEITA a, dans son intervention invité les participants et toute la population malienne à donner leur sang. "Car, donner du sang est un geste citoyen, mais aussi un geste humanitaire", a-t-il poursuivi.

A travers l'expertise des responsables du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), il ressort que le Mali est en déficit de globule sanguin, car la demande est au-dessus de l'offre. Pour assurer cette disponibilité à tous les niveaux, il faudrait un engagement des citoyens dans le bénévolat. Ce don de sang doit aussi répondre aux principes, en termes de consentement. La sécurité du sang doit être de mise, car une chose est de disposer du sang, une autre en est le bon conditionnement de ce sang.

Un Enseignement Post Universitaire longuement animé par des professeurs spécialisés dans le domaine et des participants curieux qui ne voulaient retourner à la maison sans pour autant mieux comprendre.

A noter qu'au cours de cet EPU, un accent particulier a été mis sur la disponibilité du produit sanguin et sur la sécurité de ce produit rare.

Source : FAMA

MAKE les a exhortés à plus de courage, d'assiduité et d'abnégation pendant la période de formation afin de tirer le maximum de profit.

Le commandant de zone de défense n°5, chef du secteur 3 de l'opération Maliko, le Colonel Mamadou S KONE a remercié le Service Social des Armées pour cette œuvre historique et salutaire.

Source : FAMA

GTIA 2 KELETIGUI : Le commandant GTIA rencontre les forces vives de la commune de Dialassagou



Dans le souci de mieux répondre aux aspirations sécuritaires de la population, le commandant du GTIA 2 Keletigui, le commandant Abdoul Wahab COULIBALY était en conclave avec les responsables religieux, coutumiers, politiques et la société civile de l'arrondissement de Dialassagou en présence du sous-préfet dudit arrondissement. C'était le dimanche 22 janvier 2023 dans l'enceinte de la mairie de Dialassagou.

Cette rencontre a permis au commandant GTIA de s'imprégner du climat social et d'être à l'écoute des populations qui n'ont pas manqué de partager avec lui leurs préoccupations majeures notamment le besoin d'aide humanitaire. Tout en saluant le retour des services sociaux de base, l'ouverture des écoles et l'accalmie qui règne actuellement dans la localité, la population de Dialassagou et environnants disent prête à accompagner les FAMA pour la bonne réussite de leurs missions. Pour le chef du village, le retour au cours normal des activités a été possible grâce à la présence massive des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) qui y mènent des opérations offensives permanentes depuis quelques temps. En effet, après les événements de juin 2022, les FAMA redonnent le sourire aux populations en garantissant d'une part la sécurité des personnes et de leurs biens et en y menant des actions humanitaires aux profit des personnes démunies.

Quelques mots du commandant Abdoul Wahab COULIBALY ont permis de mettre à nue sa volonté d'assurer par tous les moyens la libre circulation des personnes et de leurs biens en toute quiétude.

MLC Samba GUINDO / Source : FAMA

Reconnaissance du mérite : Le Directeur Général des Douanes reçoit son trophée Djon-Djon Mali Kura



Le Mouvement National des Jeunes pour la Culture de l'Excellence au Mali (MNJCE-MALI) a remis un trophée de reconnaissance dénommé Djon-Djon Mali Kura au Directeur Général des Douanes l'inspecteur Général Amadou Konate. La cérémonie de remise s'est tenue le jeudi 26 janvier dernier au siège de la Direction Nationale de la Douane. C'était en présence du Directeur Général des Douanes et ses collaborateurs et les responsables du (MNJCE-MALI).

Le trophée Djon-Djon Mali Kura est une initiative du Mouvement National des Jeunes pour la Culture de l'Excellence au Mali (MNJCE-MALI) qui vise à récompenser les agents de l'administration les plus méritants pour la promotion de l'excellence.

Selon les initiateurs, le choix porté sur le Directeur Général des Douanes, l'inspecteur Général Amadou Konate se justifie par le travail accompli par les douanes maliennes dans un contexte très difficile et dans une période exceptionnelle qui a coïncidé avec les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali. « Les douanes maliennes ont battu leur propre record dans la mobilisation des recettes pour soutenir les finances publiques », selon le (MNJCE-MALI).

Le Président du MNJCE-MALI Monsieur Ballamoussa MAIGA a salué les efforts des douanes maliennes dans la mobilisation des recettes pour le budget national et a salué le leadership du Directeur Général des douanes. Le Directeur Général des Douanes à son tour a dédié ce trophée à l'ensemble des douanes maliennes tout en félicitant le MNJCE-MALI à promouvoir l'excellence dans l'administration malienne.

B.K / Source : Figaro du Mali

www.malikile.com

OUSMANE AG RHISSA À LA CODEM :
" Je prends l'engagement de donner le meilleur de moi-même pour le Parti"

Depuis le dimanche dernier, le démissionnaire du RPM Ousmane AG RHISSA est un militant du Parti CODEM comme l'atteste sa lettre d'adhésion en date du 22 janvier 2023. Très attendu pour son expérience de cadre intègre et engagé, mais également pour redynamiser le Parti au nord en général et la région de Gao en particulier, Ousmane AG RHISSA a été accueilli ce matin en marge d'une rencontre du Comité Exécutif.

Avant de l'envoyer à l'exercice de ses devoirs de militant, les cadres du Parti ont tenu à lui témoigner tout le bien qu'ils pensent de lui. Auréolé de cette arrivée qui va dans la dynamique de renforcement du Parti, la CODEM a décidé à l'unanimité de le porter vice-président.

Très touché par toute l'attention que le Parti lui a accordée, l'ex ministre remarqué et diplomate chevronné, s'est dit ému.

À ses dires, son choix de destination n'a pas été difficile. Il s'est fait naturellement au regard de la gouvernance, le respect, la constance et la cohérence de la CODEM dans ses prises de positions pour le Mali.

" Je prends l'engagement de donner le meilleur de moi-même pour le



Parti" a souligné le ministre AG RHISSA lors de sa première rencontre au sein du Comité Exécutif.

Après l'arrivée de cet ex cadre du RPM, d'autres adhésions de grosses pointures de la scène politique nationale sont attendues.

Au sein de la CODEM, la porte reste grandement ouverte pour tous ceux qui pensent que nous devons compter d'abord sur nos propres forces, c'est à dire notre vraie souveraineté.

Ccom CODEM

COMMERCIAUX

MAD Sécurité est une société de Gardiennage recrute vingt-cinq (25) Commerciaux



PROFIL DU CANDIDAT

- Etre motorisé
- Avoir au minimum bac+2

Les candidats intéressés peuvent déposer leur dossier de candidature comportant (CV, et demande d'emploi) au siège de la société à Bougouba face Soterco

Tél: 61 75 00 52 // 71 67 19 90





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

Zone aéroportuaire : Les occupants réclament plus de diligence

Dans le souci constant de trouver une solution consensuelle et concertée, le gouvernement de Transition avait créé une commission d'enquête sur les occupations et les démolitions de la zone aéroportuaire de Bamako Senou, suivant le décret n°2021-0823/PM-RM du 19 novembre 2021. Malgré cette volonté politique et l'élaboration d'un plan d'action, ladite commission peine à être opérationnelle. Face à cette situation, le regroupement des propriétaires de concessions rurales dans la zone aéroportuaire ont animé le samedi 28 janvier 2023, un point de presse. L'objectif consistait à attirer l'attention des autorités de la Transition sur ce dossier sensible. C'était en présence des hommes de média et des membres de groupement des propriétaires de concessions rurales dans la zone aéroportuaire...

Dans ses propos liminaires, Lamine Sanogo, Président du groupement des propriétaires de concessions rurales dans la zone aéroportuaire, a rappelé que la commission d'enquête sur les occupations et les démolitions de la zone aéroportuaire de Bamako-Senou a été créée sous l'autorité du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux. A l'en croire cette commission est chargée : de déterminer l'étendue exacte de la Zone occupée, de préciser le statut actuel de la Zone occupée, de vérifier les conditions d'occupation de la zone à travers un recensement de l'ensemble des actes dé-

tenus par les occupants, la nature des actes et les autorités de délivrance de ces actes, d'identifier et de catégoriser les occupants par zones et par vagues d'occupation, de déterminer les conditions et les modalités d'intervention des démolitions, d'évaluer les réalisations faites par les occupants, d'évaluer les coûts des démolitions faites et à venir et de faire des recommandations.

Dans le même ordre d'idées, les opérations d'enquête prévues sont conduites par un Comité technique, composé des Inspections des différents départements ministériels, membres de la Commission. Il soutient que, compte

tenu de l'urgence de ce dossier, les membres du comité technique composé des Inspections des différents départements ministériels ont élaboré un plan d'action en conformité avec les missions de la commission d'enquête sur les occupations et les démolitions de la zone aéroportuaire de Bamako-Senou.

Malheureusement, les travaux peinent à démarrer. Cette lenteur, dit-il, ne se justifie pas et ne résiste pas à l'analyse. Car, selon les indiscretions, le dossier serait bloqué au niveau du département de l'Economie et des Finances pour des questions d'émoluments des membres de la commission d'enquête sur les occupations et les démolitions de la zone aéroportuaire de Bamako-Senou. A qui profite cette lanterne ? s'est interrogé Lamine Sanogo, Président du groupement des propriétaires de concessions rurales dans la zone aéroportuaire.

Soucieux d'un dénouement heureux, Lamine Sanogo, Président du groupement des propriétaires de concessions rurales dans la zone aéroportuaire a saisi cette occasion pour inviter les plus hautes autorités à diligenter le processus d'opérationnalisation de la commission d'enquête sur les occupations et les démolitions de la zone aéroportuaire de Bamako-Senou.

■ Ibrahim Sanogo



Situation sécuritaire : Les FAMA maintiennent la pression

Durant le mois de Décembre 2022 et celui de janvier 2023, les forces armées maliennes ont neutralisé 65 terroristes, interpellé 42 présumés terroristes, saisi 3 PKM, 2 RPG, 50 PM, 5 véhicules et 34 motos récupérés ou brûlés, 13 engins explosifs improvisés neutralisés, 22 bases terroristes détruites. En plus de cette prouesse, les forces armées maliennes ont pu récupérer 820 têtes de bœufs et 77 Sacs de 100 Kg de riz. L'information a été donnée par le directeur de la direction de l'information et des relations publiques des armées (DIRPA), le Colonel Souleymane Dembélé, le lundi 30 janvier 2023, au cours de sa traditionnelle conférence de presse. Le but de cette conférence est de faire le point de la situation sécuritaire en donnant l'information juste et vraie aux populations à travers les médias qui constituent de vrais relais...



A l'entame de l'intervention, le directeur de la direction de l'information et des relations publiques des armées (DIRPA), le Colonel Souleymane Dembélé, a rassuré la population en indiquant que les Forces Armées Maliennes continuent leurs pressions sur les Groupes Armés Terroristes et maintiennent l'initiative sur le terrain avec la recherche, la neutralisation et la destruction des sanctuaires dans le cadre de l'opération Kélétigui et du plan Maliko. Les FAMA consolident toujours les acquis opérationnels face à des terroristes en perte d'initiatives sur le terrain.

Les terroristes continuent à procéder aux poses d'EEL et à jouer à l'évitement ; et maintiennent toujours la pression sur les populations civiles avec récupérations de zakats, enlèvements avec demandes de rançons ou avec assassinats.

« Depuis décembre 2022, les opérations

de protection des civils se sont poursuivies et intensifiées en réponse aux actions terroristes dans les théâtres et dans les régions Sud. Nous avons encore augmenté les opérations dynamiques en vue de rechercher et de détruire les combattants terroristes sur l'ensemble des zones d'opérations et autour de Bamako. Ces opérations ont mis la pression sur les groupes armés terroristes permettant ainsi les célébrations des festivités de fin d'année 2022 et du 20 janvier 2023 sans incidents majeurs malgré les menaces. Les FAMA sur la base de renseignements fiables ont exécuté un certain nombre d'opérations qui ont permis d'atteindre des résultats très satisfaisants », s'est-il félicité.

Des actions salvatrices !

Le colonel Souleymane Dembélé, a également évoqué l'attaque aux Engins Explosifs Improvisés, le mardi 10 janvier 2023, entre Dia et Diafarabé en un premier temps, et entre Koumara et Macina en un deuxième temps et l'embuscade du 15 janvier entre Kwala et Gomitra. Tout en déplorant les actions désespérées des groupes armés terroristes, il a annoncé que de décembre 2022 à janvier 2023, 62 missions offensives ont été menées. Il s'agit de : 22 opérations aéroportées, 20 missions de reconnaissances offensives, 17 missions de frappes aériennes et 3 opérations de frappes d'artillerie. « La situation sécuritaire des mois de décembre 2022 et de Janvier 2023 a été marquée par des attaques directes et complexes contre les FAMA surtout en mouvement (embuscade et pose d'EEL). Elle se résume comme suit : 5 incidents EEI, 1 attaque complexe, 1 embuscade, des actes de braquages, d'enlèvements et d'assassinats. Le Théâtre - Est quoique calme dans l'ensemble connaît des perturbations notamment à Ansongo et Gao en lien avec des actions des groupes armés terroristes. Quant à la situation sécuritaire dans la zone Sud, elle se caractérise par des mouvements récurrents de groupes armés terroristes dus à la forte pression au Centre. Cette pression des FAMA dans la zone a permis d'annihiler les initiatives des groupes armés terroristes qui se manifestent par des attaques indiscriminées contre les populations civiles. Les actions majeures des groupes armés terroristes des 2 derniers mois ont été marquées par les attaques contre la relève descendante de Tenenkou, l'embuscade contre une unité en mouvement sur la RN - 6 et l'attaque contre une unité à Yorosso », a-t-il souligné. Enfin, le Colonel Dembélé a laissé entendre que les Forces Armées Maliennes s'inscrivent dans le respect strict de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du Processus d'Alger. Les Forces Armées Maliennes s'inscrivent dans une dynamique du respect strict des Droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire et rassurent de leur professionnalisme avec l'ouverture systématique d'enquêtes pour tous les cas d'exactions enregistrés.

■ Ibrahim Sanogo

8ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

Les entrepreneurs, aspirants entrepreneurs, investisseurs nationaux et étrangers, sont réunis à Bamako pour célébrer la 8e édition de la «Nuit de l'entrepreneuriat» qui se tiendra les 28, 29 et 30 janvier 2023 à l'hôtel de l'Amitié de Bamako. L'ouverture des travaux a été présidée par le ministre de l'Entrepreneuriat, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Bakary Doumbia qui avait à ses côtés son homologue de la Fonction publique et du Dialogue social, madame Diawara Aoua Paul Diallo. A travers cette activité, les initiateurs entendent accompagner les start-up maliennes à se perfectionner et à accéder à un financement adapté et durable.

La «Nuit de l'entrepreneuriat» est un rendez-vous d'envergure internationale dédiée aux jeunes entrepreneurs. Le but recherché étant de créer un cadre de rencontre, d'échanges, de partage d'expérience entre les acteurs de l'écosystème du monde des affaires, les jeunes entrepreneurs, les investisseurs et encourager par la même occasion ceux qui ambitionnent d'embrasser le secteur. Pendant trois jours, les contacts, les rencontres B2B, les contrats et les partenariats ont été multipliés, permettant au Mali de repartir de plus belle sur le plan économique. Des panels de haut niveau qui avaient pour thèmes : « le poids du secteur minier, le digital et les nouvelles technologies, les énergies du futur ou l'apport de l'importante diaspora malienne

au développement du pays » ont été dispensés. Des participants sont venus de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la France. Dans ses propos, Oumar Djiginé a souligné que le temps doit être capitalisé. « On s'immortalise à travers nos œuvres », a-t-il dit. Et de conseiller aux jeunes entrepreneurs d'avoir pour leitmotiv, la patience, la persévérance et l'endurance pour la qualité. L'entrepreneur, Amadou Sangaré dit Djadié, a partagé son parcours entrepreneurial et a conseillé aux jeunes entrepreneurs que, pour réussir dans l'entrepreneuriat, il faut avoir confiance en soi, le choix de ton modèle économique (les charges) avec une vision, la persévérance. De son côté, le ministre de l'Entrepreneuriat,

de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bakary Doumbia a précisé que cette rencontre va innover et ouvrir des pistes fructueuses pour l'avenir. « Cette Nuit de l'Entrepreneuriat représente une très belle vitrine des opportunités qu'offre notre pays aux investisseurs étrangers qui souhaitent s'engager à nos côtés pour nous permettre de retrouver rapidement notre élan économique », a-t-il assuré.

En effet, il a indiqué qu'au Mali, 200 à 300000 jeunes arrivent chaque année sur le marché de travail. « Sur ce chiffre seul à 8 à 10 % de ces jeunes sont assurés d'avoir un emploi. Il y a donc urgence à formuler des solutions pour ouvrir la voie à des opportunités de création d'emplois. Ces solutions sont multiples et divers », a-t-il indiqué.

Ainsi, il dira que les débats de ce forum peuvent offrir des pistes dans ce sens. « Les cas de réussite d'entrepreneurs maliens peuvent également servir de valeur d'exemple. Nous pouvons citer entre autres, M. Mossadeck BALLY, patron de la chaîne hôtelière panafricaine Azalaï et nouveau Président du CNPM (Conseil national du patronat du Mali), M. Amadou SANKARE, dit Diadié, qui fête cette année les 30 ans du Groupe SAER, spécialisé précisément dans les questions d'emplois, M. Seydou COULIBALY, PDG de CIRA-SAS Holding », a-t-il nommé entre autres.

■ Maffenin Diarra



Éducation non formelle : Plaidoyer pour faire plus et mieux

La session de formation des acteurs de l'Alphabétisation et de l'Éducation non formelle (ANEF), membre de la coalition de la société civile pour l'éducation non formelle au Mali (COSENF-Mali) sur la Négociation et le Plaidoyer en faveur de l'éducation non formelle, s'est tenue les 27 et 28 janvier 2023 dans la salle de réunion du Centre national des ressources de l'Éducation non formelle (CNR-ENF). Cette activité a pour objectif d'améliorer les connaissances des participants sur les techniques et méthodologies de plaidoyer et de négociation...

L'ouverture des travaux était présidée par le directeur général du Centre national des ressources de l'éducation non formelle (CNR-ENF), Boubacar TABOURE ; du président le président de la COSENF, Fakassi FOFANA et de plusieurs membres de la COSENF.

Face aux défis sécuritaires et aux contraintes que subissent les systèmes éducatifs dans l'espace sahélien, la valorisation du sous-sec-

teur éducatif « Alphabétisation et Education Non-Formelle » (ANEF) comme porteur de développement apparaît comme un choix stratégique. La mutualisation des efforts et le partage d'expériences dans ce domaine peuvent constituer un canal pour créer et fédérer des mouvements sous-régionaux et transnationaux capables de soutenir le plaidoyer en faveur de l'ANEF.

C'est dans cette optique que le consortium

composé de GRADE Africa (Niger), Association pour la promotion de l'éducation non formelle (Burkina Faso), Association Pour l'Appui aux Populations Rurales du Mali (AAPPOR/Mali) et Amicale Université populaire (Tchad) conjugue ses efforts pour mettre en œuvre « Le partenariat de la société civile pour un plaidoyer en faveur de l'éducation non formelle », un programme financé par le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME).

Conduit sous la coordination globale de GRADE Africa, ce programme est prévu pour une durée de trois ans (de Novembre 2021 à Avril 2024). Son objectif principal est de créer un environnement sous-régional favorable à la promotion de l'ANEF et propice à une meilleure collaboration entre les gouvernements et la société civile à travers la valorisation de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non-Formelle (ANEF) au niveau de 4 pays sahéliens que sont le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad.

La stratégie adoptée repose sur le développement et la redynamisation des partenariats, le renforcement des capacités des acteurs, la mobilisation des ressources internes, la promotion des financements innovants et la va-





lorisation/repositionnement de l'AENF. Cette stratégie permettra de prendre en compte l'aspect systémique des contraintes à la création d'un environnement sous-régional favorable à la promotion de l'AENF et propice à une meilleure synergie entre les acteurs clés. C'est ainsi que pour favoriser une meilleure mise en œuvre du projet et renforcer les capacités des structures membres de la coalition nationale, une série de formation a été prévue en vue de renforcer leurs capacités.

Ce programme financé par le Partenariat Mondial pour l'Education (PME) a pour objectif de créer un environnement sous-régional favorable à la promotion de l'AENF au niveau de 4 pays sahéliens que sont le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad.

A travers cette session il s'agit d'entretenir les acteurs sur les outils, les activités et les différentes postures de plaidoyer; renforcer les connaissances des acteurs en matière d'élaboration de stratégies de plaidoyer s'assurer de la maîtrise du cycle de plaidoyer par les différents acteurs et de leur capacité à porter des plaidoyers pour le repositionnement du secteur de l'Alphabétisation et de l'Education Non

formelle.

Elle a été mise à profit par les participants pour élaborer un draft du cadre conceptuel pour le plaidoyer.

Prononçant son discours, le président de la COSENF, Fakassi FOFANA, a fait un aperçu général sur le sous-secteur de l'AENF avant de déplorer le faible taux des ressources financières de l'Etat alloué à l'AENF qui est d'environ 2% sur le budget du ministère de l'éducation nationale.

Pour lui, il apparaît clairement que l'AENF, malgré son importance avérée, est le parent pauvre du système éducatif malien depuis plus de 50 ans.

Dans son discours d'ouverture, le DG du CNRENF, Boubacar TABOURE, tout en se réjouissant de la tenue de cette formation, a salué le président de la COSENF pour son leadership et son engagement en faveur de l'AENF.

Il a rappelé que c'est suite à l'appel lancé par « **L'éducation à Voix Haute** » en décembre 2019, que le Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement, l'Association pour la Promotion de l'Education Non Formelle (Burkina Faso), l'Association d'Appui aux Popula-

tions Rurales (Mali) et l'Amicale Université Populaire (Tchad) ont proposé la création d'un cadre sahélien pour la promotion de ce sous-secteur en vue d'une meilleure synergie d'action entre les acteurs.

Il s'agit, dit-il, de créer des coalitions nationales et de les organiser autour d'une coalition sous-régionale pour plaider efficacement en faveur d'un repositionnement stratégique de ce secteur dans chaque pays, afin de créer un environnement sous-régional favorable à la promotion de l'alphabétisation et l'éducation non formelle.

Enfin, il profité de cette occasion pour remercier le CNRENF et la DNENF-LN pour tous les efforts qu'ils continuent de faire dans le cadre du renforcement de l'éducation en général et celui du non formel en particulier.

Des différentes interventions, il ressort que les acteurs de l'AENF tablent sur une mobilisation de 4% du budget de l'Education en faveur de l'AENF.

■ Maffenin Diarra

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP a reçu une délégation de l'UA

Une audience suivie d'une séance de travail, ce lundi 30 janvier 2023, Son Excellence Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine. Le ministre DIOP s'est félicité de l'esprit et de l'approche de la visite au Mali du Président de la Commission de l'Union Africaine.

Au cours de la séance de travail, les deux personnalités ont évoqué les sujets d'intérêt commun axés sur : l'évolution du processus de transition et des progrès réalisés ; la situation sécuritaire et le processus de paix dans notre pays.

Sur le processus de transition, le Ministre Diop a partagé avec le Président de la Commission de l'Union Africaine, les informations sur les réalisations faites dans ce sens, à savoir :

- l'adoption du calendrier détaillé de la tran-

sition pour une durée de 24 mois, à compter de mars 2022 ;

- l'adoption et la promulgation de la loi électorale en juin 2022 ;

- la création et l'opérationnalisation de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE) ;

- l'élargissement de la composition du CNT, organe législatif de la transition, pour assurer l'inclusivité ;

- l'élaboration de l'avant-projet de la nouvelle Constitution ;

- la création auprès du Ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, d'une Commission de suivi du chronogramme des réformes politiques et institutionnelles ;

- la mise en place d'un Cadre de Concertation entre l'administration, les partis politiques et la Société civile.

Sur le processus de paix et la lutte contre le terrorisme, l'accent a été mis, entre autres, sur :

- l'amélioration de la sécurité sur l'ensemble du territoire national suite au renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité du Mali ;

- le retour progressif de l'administration et des services sociaux de base dans les zones affectées par le terrorisme ;

- le retour des réfugiés et des personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine ;

- la mise en œuvre de l'Accord de paix ;

- l'adoption de la Stratégie nationale de stabilisation des régions du Centre et son plan d'action (2022-2024).

Au cours de la séance de travail, le Ministre DIOP n'a pas manqué d'insister sur la dynamique positive enclenchée par l'adoption du chronogramme de la Transition et les avancées notoires réalisées dans sa mise en œuvre ainsi que les fortes recommandations issues des Conclusions de la 3ème réunion du Groupe de Soutien à la Transition (GST-Mali), tenue le 06 septembre 2022, à Lomé. Sur ce dernier point, le Ministre des affaires étrangères et de la coopération a salué l'accompagnement de l'Union Africaine.

Sur le plan humanitaire, le Ministre Diop a appelé l'attention de son hôte sur cette situation préoccupante dans plusieurs localités du pays.

En réponse, le Président de la Commission de l'Union Africaine s'est félicité des progrès réalisés par les autorités de la Transition pour le retour à l'ordre constitutionnel prévu en 2024.

Pour SEM Moussa Faki Mahamat, sa visite au Mali s'inscrit dans la dynamique de consultations, d'écoute et de soutien de l'Union africaine au processus de transition du Mali. Il a salué la libération des 49 ivoiriens suite à la mesure de grâce du Président de la Transition et exhorté les autorités maliennes à poursuivre le dialogue avec les groupes signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger.

SEM Moussa Faki Mahamat a enfin annoncé la mission prochaine au Mali de la Commissaire de l'Union Africaine chargée des questions humanitaires pour procéder à une évaluation des besoins.

La séance de travail s'est déroulée dans une atmosphère cordiale et fraternelle.

Bureau de l'information et de la presse/MAECI





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Trésor humain vivant : Bouyé reçoit sa distinction à domicile

Proclamé Trésor humain vivant par décret n°2023-0001/PT-RM du 4 janvier 2023 du Président de la Transition, Mohamed Ould Cheikh Hamahoullah Haïdara dit Bouyé, a reçu sa distinction des mains du Premier ministre de la Transition jusqu'à son domicile à Nioro du Sahel, ce jeudi 26 janvier 2023. C'était l'occasion pour le guide spirituel des Hamallistes de saluer les autorités de la transition pour l'estime et la considération à son égard. Aussi, a-t-il expliqué les raisons pour lesquelles il a accepté, pour la première fois, une distinction de l'État.

Pour sa première fois, le chérif de Nioro, le guide spirituel des hamallistes, Mohamed Ould Cheick Hamaoulla Haïdara a accepté une distinction de l'État. Il s'agit de sa désignation, par le président de la transition, comme Trésor humain vivant dans le domaine de la médiation sociale. Et c'est le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, accompagné de 4 membres de son gouvernement dont le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, qui est allé lui remettre la dite distinction.

En effet, arrivée à Nioro du Sahel dans les environs de 8 heures ce jeudi 26 janvier 2023,

une marée humaine a réservé un accueil chaleureux à la délégation du chef du gouvernement. Femmes, hommes, jeunes et vieux, tous rendent hommage aux autorités de la transition pour non seulement avoir redonné au Mali sa souveraineté mais aussi pour avoir reconnu les efforts du Chérif de Nioro dans la construction d'un Mali meilleur.

Bouyé Trésor humain vivant, une distinction méritée

Le Chérif de Nioro, guide religieux, acteur incontournable de la paix et du vivre ensemble,

a été proclamé Trésor humain vivant dans le domaine de la médiation sociale. Une distinction faite en récompense aux multiples efforts du guide des hamallistes en faveur de la paix et de la cohésion sociale au Mali.

Pour le gouverneur de la région de Nioro, le chérif a mérité cette distinction. Il témoigne que Bouyé « n'a jamais cessé de prêcher la paix pour le Mali, la réconciliation entre le peuple malien ». Dans le combat de la refondation, le chérif de Nioro a cru aux autorités de la transition et leur a apporté son soutien ferme. C'est le témoignage fait par le gouverneur de Nioro du Sahel, le colonel Major Ali Annaji. « **Il a soutenu la transition depuis le début sur sollicitation du peuple malien. Et il a soutenu cette transition parce qu'il a vu en elle le bonheur du Mali** », soutient le chef de l'exécutif régional de Nioro. Sa proclamation comme Trésor humain vivant est donc, selon le gouverneur, une reconnaissance de tous ses efforts pour le Mali et les Maliens. « Sa distinction ne surprend personne. Elle est méritée. C'est un choix éclairé », a affirmé le gouverneur de la région de Nioro qui a soutenu que le chef de l'État ne s'est pas trompé en signant le décret proclamant le chérif de Nioro Trésor humain vivant. A en





croire le colonel major gouverneur, les autorités de la transition, à travers Bouyé, ont exprimé leur reconnaissance à l'ensemble du peuple malien.

Habillé tel un imam, le citoyen d'honneur de la ville sainte de Tombouctou, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, après avoir expliqué la notion de trésors humains vivants, a indiqué que le chérif de Nioro méritait bien ce titre. « **Le Chérif de Nioro est une haute personnalité. Il n'est point à présenter, au Mali et même au-delà. Nous sommes tous conscients du rôle qu'il joue dans la stabilité de notre pays, pour la cohésion sociale des Maliens, pour l'unité nationale, pour l'intégrité et l'unité de la République du Mali** », témoigne le ministre Andogoly Guindo qui soutient que le Chérif de Nioro est une « personnalité extraordinaire ».

A en croire le ministre de la Culture, le Chérif de Nioro a éteint un incendie ravageur du Mali. « **Le chérif de Nioro est un médiateur hors-pair. Il prône l'égalité dans la dignité entre tous les hommes** », témoigne le ministre Guindo.

En parlant des qualités du Chérif de Nioro, Dr Choguel Kokalla Maïga affirme qu'au-delà du médiateur social, Bouyé « **est un grand médecin. Il a des médicaments que les autres n'en ont pas : la bénédiction** ».

Pourquoi Bouyé a accepté, pour la première fois, une distinction de l'État

Personnalité religieuse respectée au Mali et partout à travers le pays, le Chérif de Nioro n'a, pourtant, jusqu'à sa proclamation comme Trésor humain vivant, aucune distinction de l'État. Pourquoi ? Il ne l'a jamais voulu. En tout cas, selon ses révélations. Dans son intervention, le chérif de Nioro, visiblement très heureux de cette reconnaissance des autorités de la transition envers sa personne, a précisé que c'est la première fois qu'il accepte un trophée ou une distinction de l'État. Why ? Le respect et l'estime des autorités de la transition envers sa personne. A l'en croire, les autorités de la transition, depuis leur installation lui ont beaucoup respecté. Et c'est grâce à ce respect, cet estime qu'il a accepté sa distinction comme Trésor humain vivant dans le domaine

de la médiation sociale.

Bouyé reçoit son travail à domicile

Parmi les nouveaux Trésors humains vivants, les 5 ont reçu leur distinction des mains du Premier ministre à Bamako. Mais le chef du gouvernement a souhaité remettre celle du Chérif de Nioro à domicile. Les raisons : lui témoigner toute la reconnaissance du gouvernement pour ses efforts dans la réussite de la transition.

Pour le Premier ministre, le Chérif de Nioro mérite cette distinction pour avoir aimé ce pays, pour s'être battu pour un Mali nouveau et pour son soutien constant à la réussite de la transition.

Dr Choguel Kokalla Maïga a, par ailleurs, rappelé ses rapports particuliers avec le Chérif de Nioro avec qui il entretient une amitié de plus d'une trentaine d'années. Il a enfin sollicité Bouyé à continuer à prier pour le Mali et pour la réussite de la transition.

Envoyé spécial à Nioro du Sahel
Boureïma Guindo

Le PM rassure l'Union Africaine : Les engagements seront tenus !

Devant le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, le Mali, à travers son Premier ministre, a promis de respecter ses engagements vis-à-vis de la communauté internationale mais aussi de la communauté nationale. Il a également promis de respecter ses engagements concernant la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger. C'était lors d'une rencontre gouvernement du Mali-délégation de l'Union africaine présidée par Dr Choguel Kokalla Maïga.



Des réformes réalisées

Les réformes avant les élections. C'est la décision prise par le gouvernement. Une thèse à laquelle le Premier ministre tient comme à la prunelle des yeux. C'est aussi une exigence des Assises Nationales de la Refondation. C'est d'ailleurs pourquoi d'énormes efforts ont été faits dans le domaine des réformes politiques et institutionnelles devant permettre l'organisation d'élections libres, crédibles et transparentes.

Dans son discours, le Premier ministre a informé Moussa Faki Mahamat de la mise en place, par le président de la transition, de la Commission chargée de la finalisation du projet de nouvelle constitution qui sera soumis à referendum. Aussi, a-t-il rappelé l'adoption d'une nouvelle loi électorale et la mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE). Ce n'est pas tout, le chef du gouvernement a également informé le président de la commission de l'Union africaine

de l'existence du Cadre stratégique de la Refondation de l'État (2022-2031), assorti du Plan d'Actions 2022-2026.

Les engagements du Mali

Selon le Premier ministre, le gouvernement du Mali veut respecter ses engagements. « **Je voudrais vous donner l'assurance de la détermination du Gouvernement à tenir ses engagements tant avec la communauté régionale et internationale, qu'avec la communauté nationale, qui a clairement exprimé sa vision du Mali Nouveau au cours des Assises Nationales de la Refondation (ANR) de l'État tenue en décembre 2021** », a laissé entendre le Premier ministre.

A en croire Dr Choguel Kokalla Maïga, les efforts de réforme seront poursuivis de manière à atteindre le point de non-retour dans le processus de redressement de notre pays. « **De la même manière, nous intensifierons le**

processus de réforme et les préalables à la tenue d'élections inclusives, apaisées et crédibles » promet le gouvernement de la Transition qui rassure que sa « détermination à poursuivre sur la voie des réformes n'a d'égal que la soif de réforme de notre vaillant peuple, ainsi que son aspiration à la justice et de sécurité ».

Aussi, comme dès les premiers jours de la rectification de la trajectoire de la transition, le gouvernement réitère son engagement de « **mettre en œuvre l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, en capitalisant les progrès réalisés à l'issue des dernières réunions du Comité de Suivi de l'Accord et de la Réunion décisionnelle de haut Niveau tenue en septembre 2022** ».

Par ailleurs, le Premier ministre a salué, au cours de la rencontre, la montée en puissance de l'armée et des résultats engrangés dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Anguimé Ansama

Mali : Une transition à l'écoute et des acteurs moins arrogants sont vivement souhaités

Le Mouvement Tabalé, en sa qualité de précurseur et d'animateur de l'une des plus grandes mobilisations de l'histoire sociopolitique du Mali qui a conduit, en 2020, au renversement du régime de feu Ibrahim Boubacar KEITA (Paix à son âme), a logiquement décidé en toute responsabilité et en toute indépendance, d'apporter son soutien à la Transition en cours au nom du principe de la cohérence. En effet, nous considérons le régime militaire porté par les cinq (05) comme le produit de nos luttes communes et sur lequel il faut veiller afin qu'il nous conduise au « MALI KURA » tant souhaité.

Ce combat que nous avons mené avec le vaillant peuple malien n'avait qu'un seul et unique objectif : LE CHANGEMENT.

De l'appel au sursaut national lancé pour le Mouvement Espoir Mali Kura (EMK), dont le Mouvement Tabalé est membre fondateur, le

14 Mai 2020 et d'où tout est parti, à la mise en place de la Troïka (EMK-FSD-CMAS) quelques jours plus tard, en passant par la demande publique de la démission du Président de la République le 30 Mai 2020, à la création du Mouvement du 05 Juin- Rassemblement de Forces Patriotiques (M5-RFP) ; nous avons toujours été présents sans tambour ni trompette, dans la lutte pour la renaissance sociopolitique économique et culturelle du Mali dont la consécration institutionnelle passe par notre accession à la 4ème République.

Si certains responsables et acteurs du M5-RFP l'on vidé de tout sens par la manipulation, l'instrumentalisation, le populisme, les chantages, les trahisons, les quêtes d'avantages, de privilèges et par l'entrisme ne semant aujourd'hui que désolations ; l'esprit du M5-RFP habite encore le Mouvement Tabalé, car correspond à sa vision du patriotisme. C'est pour-

quoi, au nom de la veille citoyenne, trois (03) principes sont au cœur des luttes sociales et politiques menées par notre plateforme et qui déterminent nos relations avec tout pouvoir public. Ces principes correspondent à notre slogan n°8 dont la teneur est : « Accompagner s'il le faut ; Critiquer au besoin ; Combattre si nécessaire. » Voilà pourquoi tout soutien du Mouvement Tabalé à un régime, est un SOUTIEN VIGILANT.

Autant nous avons applaudi les événements d'Août 2020, autant nous avons soutenu ceux de Mai 2021 que nous avons d'ailleurs trouvés fondateurs d'un changement de paradigme intégral et positif pour notre pays dans nos relations géopolitiques et stratégiques. Dans notre logique d'accompagnement aux autorités en place, le Mouvement Tabalé est allé plus loin en n'ayant jamais inscrit parmi ses préoccupations, la question d'un délai auquel il faille astreindre la Transition au nom d'un fétichisme démocratique et républicain qui n'est point étranger à la chute vertigineuse de notre pays. Que la transition s'étale sur 05 ou 10 ans ne fait ni chaud ni froid au Mouvement Tabalé, si et seulement si, elle emboîtait de façon franche la voie de la véritable rupture en termes de gouvernance et de gestion des



crises sociales et sécuritaires. A la lumière de cette posture, nous interrogeons : Sommes-nous aujourd'hui dans une gouvernance globale différente de celle des régimes contre lesquels nous-nous sommes révoltés et rebellés de 2012 à nos jours ?

Il n'y a pas de doute sur le fait que les rails jadis défectueux sur lesquels devraient rouler le train du renouveau malien ont été rénovés et posés sur le long trajet du Mali Kura (renouveau politique et social de notre pays). Les pièces de la locomotive stationnée depuis des dizaines d'années ont été assemblées. Le conducteur s'est confortablement installé dans la cabine. Il a mis le feu au moteur, le signal imminent du départ a été donné par le dernier sifflet et quelques retardataires se précipitent vers les voitures. Toutefois, force est de reconnaître que malgré les efforts déployés au prix d'énormes sacrifices du peuple malien et du pouvoir ayant permis de positionner le train sur les rails, ce dernier va au « train de sénateur », et cela du seul fait des techniciens en matière de défense et de sécurité. « Train de sénateur », certes, mais supersonique lorsqu'on sait que notre pays vient de loin, de très loin et comparé à la période de présence des forces étrangères sur le territoire national. Le rythme de progression n'est pas en phase avec l'espoir suscité, parce que les provisions patriotiques et morales ne sont pas à hauteur de souhait chez tous les membres de l'équipage, ni pour nombre de passagers précipitamment embarqués, ou fait embarqués selon des critères claniques et partisans. Or, la première escale est distante de 30 ans de voyage, c'est dire qu'il y a encore du chemin ! En effet, ce train de la transition est celui du changement sociopolitique générationnel du Mali et

même de l'Afrique dont la vitesse doit être fulgurante pour espérer sur la rupture tant réclamée, qui s'accommode mal d'accumulations de graves atteroiements politiques d'une part ; et d'autre part, par les comportements déviants, révoltants de certains de ses acteurs civils et militaires.

L'inventaire des obstacles proches et lointains de notre Transition par ordre croissant de gravité est : La hargne des mécontents frustrés et déçus du pouvoir, le comportement des thuriféraires de la transition qui n'admettent aucune critique du régime mais aussi relèguent systématiquement les opposants dans la catégorie des ennemis de la nation, les pressions exercées sur des acteurs du changement en les réduisant au silence, les stratagèmes des chevaux de Troie pour implorer le régime, les nostalgiques du pouvoir déchu, les stratagèmes rancuniers de la France pour déstabiliser le Mali à cause du départ de Barkhane et de la plainte déposée par le Mali contre elle auprès du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour appui au terrorisme, le raidissement d'une bonne partie des partenaires du Mali qui n'acceptent pas les principes de la nouvelle vision de la diplomatie malienne fondée sur le respect de la souveraineté du Mali, les nombreux questionnements quant au respect du chronogramme de la transition, les dynamiques exogènes nocives et mortifères en marche pour simplement faire échec à la Transition pour des raisons géopolitiques et stratégiques, la paupérisation insoutenable des populations des zones d'insécurité sans solutions de développement économique conséquent mais qui n'empêche pas l'adoption d'un budget 2023 à la hausse sans faire face à cette préoccupation, l'attitude de nombre de fonc-

tionnaires à l'antipode des principes de bonne gouvernance, la dégradation des termes de collaborations entre l'État et les mouvements armés signataires de l'accord issu du processus d'Alger, l'insécurité persistante malgré les efforts notables dans le domaine de la défense et de la sécurité, et enfin la vie d'orgies et épicurienne adoptée par certains tenants du pouvoir et leurs protégés complices, en violation de toutes les valeurs éthiques et morales de la société malienne.

Voilà les véritables menaces qui retardent la marche du train de la transition et qui pourraient le maintenir dans une forme d'impasse, ou le faire marquer un coup d'arrêt prolongé ou encore le dynamiter dans le pire des cas. La transition a été amorcée en Aout 2020 et rectifiée en Mai 2021. Il n'y a aucun doute qu'elle doit absolument être aujourd'hui purgée, pour en extirper les acteurs qui l'empêchent d'atteindre sa vitesse de croisière. La transition a besoin de sang neuf, des femmes et des hommes qui ont une lecture adroite des enjeux et des défis du moment, qui sont outillés pour rassembler les maliens autour d'une vision commune de paix, de stabilité et de développement.

Cette purge est à la fois indispensable et urgente, car, la pleine réussite de la transition en dépend.

Vladimir Poutine averti : « Les pires déceptions naissent des plus grands espoirs. » Fasse Allah, que des grands espoirs suscités par la transition, naissent de véritables changements pour un Mali Kura !

Fabou KANTE

Président du Mouvement Tabalé



Hommage de la communauté dogon à Amadou Toumani Touré : Le Hogon ATT immortalisé

C'est par une grandiose cérémonie organisée au domicile de l'ancien président que la communauté dogon a procédé, le mardi 24 janvier 2023, à la levée de deuil en hommage au hogon ATT. Cette cérémonie pleine à la fois d'émotion et de sens pour les gens de Kama, a eu lieu en présence de Touré Lobbo Traoré et des membres de la famille.



« Nous étions en deuil, les gens de Kama ont décidé que ce deuil soit levé aujourd'hui pour que notre sage, notre hogan puisse dormir en paix... » a déclaré le porte-parole de l'association Ginna Dogon. Avant d'ajouter : « Le Hogon ATT ne nous quittera jamais ! Être Hogon, c'est accéder à une forme d'immortalité ». Cette levée de deuil dans la tradition dogon marque le début du repos éternel pour le défunt. Elle est aussi et surtout l'expression de la marque de reconnaissance et de fidélité des Dogon à l'adresse d'un de leurs chefs. Hogon ATT l'a été, Hogon il le restera pour toujours ! Nouhoum Tapily, ancien procureur et président de l'association Ginna Dogon a expliqué le

sens de cette cérémonie qui s'est tenue en marge du festival Ogobagna (festival annuel de la communauté dogon). « Elle (cette cérémonie) est symbolique ! Mais elle n'est pas donnée à tout le monde. C'est un événement qui se raconte » a précisé M. Tapily. Le président de Ginna Dogon a ainsi exprimé toute la reconnaissance de sa communauté à l'endroit d'un homme qui a marqué l'histoire du Mali et qui s'est consacré à l'édification d'une nation stable et prospère... » Le Mali et le peuple dogon resteront éternellement reconnaissants au Président ATT », affirmé le président de Ginna Dogon. Celui-ci a également insisté sur certains traits

élogieux de sa communauté. « Le dogon se caractérise par sa loyauté et sa fidélité... La mort ne séparera pas ATT de la communauté dogon, et elle ne séparera pas cette communauté de la progéniture d'ATT » dira Tapily. La famille du Président ATT, par la voix de Amadou Ba Aly Traoré, a remercié chaleureusement Ginna Dogon et l'ensemble de la communauté dogon pour l'organisation de cette cérémonie qui n'est pas une première. En effet, d'autres cérémonies d'hommage ont été organisées par Ginna Dogon depuis la disparition d'Amadou Toumani Touré, le 10 novembre 2020. Chants, danse des masques ont marqué cette levée de deuil. Chaque prestation avait une si-

gnification particulière. L'accent a été mis surtout sur la paix, la cohésion et le vivre ensemble pendant ces différentes prestations. Des concepts qui étaient si chers au président ATT. Pour mémoire : l'association Ginna Dogon avait organisé une journée d'hommage à Amadou Toumani Touré, lors du festival Ogobagna en janvier 2021. En cette occasion plusieurs témoignages ont été faits pour magnifier les relations solides qui existaient entre l'ancien président et l'ensemble des communautés maliennes et particulièrement celles entre le Hogon ATT et sa ...communauté.

3Loi de programmation militaire : Où sont passés les milliards de l'armée ?

Sous le régime défunt, l'Assemblée Nationale avait adopté, en février 2015, une Loi d'orientation et de programmation militaire. L'adoption de cette loi devrait permettre d'enclencher le processus de la réforme progressive de l'Armée. Ce programme quinquennal (2015-2019) devrait permettre de mobiliser un fonds spécial de plus de 1000 milliards de francs CFA. Cette loi prévoyait également la transformation en profondeur de l'Armée en termes de ressources humaines, de formation, d'effectifs et d'équipements militaires modernes, mais aussi d'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel et du commandement. Cependant, des faits avérés de surfacturation

dans la dotation des FAMA de matériels et d'équipements militaires neufs avaient été dénoncés par le Fonds Monétaire International en 2014 et attestés par le Rapport du Vérificateur Général. Sur l'achat des équipements militaires et de l'avion présidentiel, il y a eu aussi de forts soupçons de détournements, de surfacturations, d'escroquerie dans la passation des contrats d'achat des hélicoptères PUMA, comme des avions « Super Tucano ». Ainsi, de l'achat des aéronefs et d'autres matériels et d'équipements militaires, à la formation des pilotes, un vaste réseau de spoliation des ressources dégagées officiellement pour la mise en œuvre de la loi de programmation militaire. C'est un sulfureux dossier impliquant de Généraux, Ministres et proches collaborateurs et parents de l'ancien Chef de l'État qui a été dénoncé. Ce énième scandale avait poussé la principale coalition de l'opposition de l'époque à demander un audit sur l'utilisation des fonds de la loi de programmation militaire.

Aussi, le front pour la sauvegarde de la démocratie (FSD) avait exigé « **un audit financier et comptable, dans les plus brefs délais, de l'utilisation des 1230 milliards de francs CFA votés à l'Assemblée Nationale dans le cadre de la loi de programmation militaire. Il exige également une enquête sérieuse sur la livraison, l'état et la disponibilité des équipements militaires** », avait déclaré le regretté Soumaila Cissé, Chef

de file de l'opposition.

Même au plan international, l'utilisation de ces fonds avait suscité des interrogations. Ainsi, dans un Rapport sur l'intégrité dans le secteur de la sécurité et de la défense au Mali, publié en octobre 2019, Transparency international soulignait la nécessité d'instaurer un contrôle. « L'Article 8 du Code des marchés publics permet à certaines acquisitions d'échapper au contrôle du Parlement et des mécanismes d'audit externe. De même, le contrôle de l'éligibilité des achats secrets, hors Budget et la supervision de leur exécution par un organe externe indépendant tel que le Bureau du Vérificateur Général (BVG) ou l'Autorité de régulation des marchés publics et des Délégations de services publics (ARMDS), s'avère essentiel », affirma l'ONG internationale.

Au vu de tous ces scandales, la question qui se pose avant l'adoption d'une deuxième Loi de programmation militaire est-ce que ne serait-il pas plus judicieux de procéder à un audit sans complaisance des fonds alloués à l'Armée ? Cela permettra de mettre fin à l'impunité et à la gabegie et surtout sanctionner les délinquants financiers qui ont vidé et présuré les maigres moyens de l'Etat, mettant en danger l'intégrité physique des militaires qui se battent nuit et jour sur le front pour assurer la paix et la sécurité du pays.

Source : L'Aube



Visite surprise de Sergueï Lavrov en Érythrée : Après l'Afrique du Sud, Eswatini et l'Angola, le ministre russe des Affaires étrangères était jeudi à Asmara



Il s'agit d'une visite surprise, qui ne figurait pas à l'agenda de la tournée africaine qui s'est également rendu ces derniers jours en Afrique du Sud, en Eswatini et en Angola.

Entretien avec Afeworki

L'information a été confirmée par le gouvernement érythréen, qui a fait savoir que Sergueï Lavrov s'était notamment entretenu avec qui dirige le pays d'une main de fer depuis 1993. « Les discussions ont porté sur la dynamique

et le renforcement des relations bilatérales dans les secteurs de l'énergie, des mines, des technologies de l'information, de l'éducation et de la santé », a déclaré sur Twitter le ministre érythréen de l'Information, Yemane Gebre Meskel.

L'Érythrée est l'un des cinq pays condamnant l'invasion de l'Ukraine – avec la Russie, le Bélarus, la Syrie et la Corée du Nord.

Son armée est par ailleurs accusée d'avoir commis de nombreuses exactions contre la population civile dans le Tigré, dans le nord de

l'Éthiopie, où elle a soutenu les forces éthiopiennes contre les rebelles tigréens. Ces troupes, présentes dans la région ont commencé à se retirer en fin de semaine dernière, ont annoncé les États-Unis et le gouvernement éthiopien.

Il s'agit de la deuxième visite de Sergueï Lavrov en six mois sur le continent.

J A

Commission mixte Algérie-France : Les noms des dix historiens enfin connus

Les noms des dix historiens français et algériens chargés de travailler sur les archives de la colonisation et de la guerre d'Algérie sont désormais connus. Mais leur feuille de route est encore floue.

Il aura fallu attendre deux mois pour que l'Élysée donne enfin son accord à la liste des Français qui feront partie de la commission mixte d'experts chargée de plancher sur la colonisation et la guerre d'Algérie. C'est mercredi 25 janvier que les autorités françaises ont validé par téléphone pour approbation. Un communiqué de la présidence française annonçant la composition de cette commission devait ensuite être rendu public, mais l'annonce officielle a tardé.

Outre Benjamin Stora, la liste française comprend Tramor Quemeneur, docteur en histoire, enseignant à l'Université Paris-VIII et à Paris-Cergy-Université, et membre de la Commission Mémoires et Vérité et du Conseil d'orientation du Musée national d'histoire de l'immigration (MNHI). Quemeneur, qui sera le secrétaire général de la partie française de la commission, a cosigné avec Benjamin Stora deux ouvrages sur la guerre d'Algérie.

Né en Algérie en 1949, Jacques Frémeaux fait également partie de la commission. Professeur émérite d'histoire à la Sorbonne et spécialiste de l'histoire coloniale, il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont un consacré à l'émir Abdelkader.

Également né en Algérie, en 1955, Jean-Jacques Jordi est chercheur associé à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme et administrateur des Musées de Marseille. Il est reconnu pour ses travaux sur les populations européennes en Algérie, les migrations en Méditerranée, ainsi que sur les rapatriements.

La cinquième membre de la commission est Florence Hudowicz, conservatrice en chef du patrimoine. Elle s'est distinguée par un travail remarquable comme co-commissaire de . Un sixième nom, celui d'une historienne spécialiste des questions de la migration, figurait aussi sur la liste. Son nom n'a pas été retenu. « Les Algériens ont demandé que les deux listes soient restreintes », confie une source proche de ce dossier.

Deux coprésidents

La commission sera présidée conjointement par Benjamin Stora côté français et par l'historien Mohamed Lahcen Zighidi côté algérien. En novembre 2022, la présidence algérienne avait désigné les historiens Mohamed El Korso, Idir Hachi, Abdelaziz Fillali, Mohamed Lahcen Zighidi et Djamel Yahiaoui pour faire partie de cette commission.

Si les noms des dix historiens sont désormais officiellement connus, rien n'a encore été décidé par les autorités algériennes et françaises quant aux modalités de fonctionnement et de travail de la commission. Six mois après la création de celle-ci lors de la visite d'Emmanuel Macron en Algérie en août 2022, aucun ordre du jour n'a été tracé pour le début de ses travaux. Des rencontres devraient avoir lieu à Paris et à Alger afin de tracer une feuille de route, avance un membre de la commission. « Pour le moment, c'est le flou total », confie cet expert sous le sceau de l'anonymat.

Auteur du rapport sur la colonisation française et la guerre d'Algérie remis à Emmanuel Macron en janvier 2021, Benjamin Stora propose comme premier axe de travail la période qui s'étale du début de la colonisation, en 1830, jusqu'à 1880, ce qui coïncide avec la fin des premières grandes conquêtes de l'Algérie. Ce travail d'exploitation et de recherches de documents passe nécessairement par l'accès aux archives ottomanes conservées aussi bien à Istanbul, en Turquie, qu'en France et en Algérie.

J A



CHAN 2022 : Le Mali éliminé aura 200 000 dollars

Éliminés du CHAN Alger 2023 par la Mauritanie, l'équipe malienne recevra tout de même la somme de 200 000 dollars comme toutes les autres équipes les moins bien placées de tous les groupes.

La Confédération Africaine de Football (CAF) annonce une augmentation significative de 60% de la cagnotte du vainqueur du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN).

Le vainqueur de la 7e édition du tournoi sera connu à l'issue de la finale prévue le 4 février 2023 au stade Nelson Mandela d'Alger.

La décision, qui a été confirmée par le Président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, est

conforme à la stratégie de la CAF visant à accroître la valeur commerciale des compétitions africaines.

Cette année, le vainqueur du trophée recevra la somme de 2 millions de dollars, contre 1 250 000 dollars pour le précédent champion, il y a deux ans.

Le montant total des prix alloués pour le tournoi a été porté à 7 900 000 USD, contre 5 450 000 USD au total pour les pays ayant participé

à l'édition précédente.

Le finaliste recevra 800 000 dollars, tandis que les équipes classées troisième et quatrième recevront 500 000 dollars chacune.

Les quarts-de-finalistes malheureux recevront 400 000 dollars chacun, tandis que les deux pays qui termineront deuxième dans les groupes de trois équipes gagneront 300 000 dollars chacun, soit le même montant que les pays classés troisième dans les groupes de quatre équipes.

Les équipes les moins bien placées de tous les groupes recevront 200 000 dollars chacune.

Le CHAN Algérie 2022 qui a débuté le 13 janvier dernier se poursuit jusqu'au 4 février en Algérie.

(CAF-Direction de La Communication)

Source : Arc en Ciel





Bélier (21 mars - 19 avril)

Le milieu professionnel est favorisé par les excellents transits du jour. Vous êtes mis en lumière, dynamique, et vous faites preuve d'une grande confiance en vous. Vous êtes lucide, serein et combatif ! Profitez donc de tous ces atouts du jour.

Le côté financier ne vous pose pas de problème pendant cette période faste. Les bons transits du moment vous sont favorables et c'est tant mieux. Mais ce n'est pas une raison pour dépenser sans compter. Il faut tout de même penser aux lendemains !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui, côté professionnel, rien ne se passe comme vous l'aviez prévu. On peut dire que vous pédalez un peu dans la semoule. Vous partez dans tous les sens, sans trouver le bon chemin et c'est plus une perte de temps, qu'autre chose.

Le terrain est glissant du côté de vos finances. Vous n'avez pas toutes les clés, du coup, vous perdez non seulement du temps, mais aussi de l'argent. Vous cherchez des solutions rapides, pour renflouer vos comptes, la situation vous stresse.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos collègues n'auront pas vos faveurs, ni même votre estime... Pour vous, ce seront avant tout des concurrents... Donc, pas de conseils, pas d'échanges constructifs, pas de coup de pouce... Vous vous comporterez comme si vous étiez seul dans l'entreprise.

Votre visibilité financière à long terme sera excellente. La planète Mercure fera une incursion dans un secteur de votre ciel astral se rapportant à l'argent... Vous pourriez aussi avoir beaucoup plus de responsabilités liées au patrimoine familial.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une désorganisation importante change vos plans ! Vous devez partir ou accepter un licenciement. Ce virage s'annonce être une chance ! L'inattendu vous accompagne ! Il faut vite réagir et suivre le destin ! Cette situation apporte une joie inattendue !

La meilleure solution pour économiser est d'éviter de sortir ! Les distractions amputent une partie du budget ! La sagesse est conseillée. Vos proches peuvent vous rendre un service pour économiser. Cela peut passer par des articles ou du mobilier.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous ne lâchez rien ! La persévérance dont vous faites preuve aujourd'hui suscite l'admiration de vos collègues. Votre comportement est encore plus conquérant que d'habitude. La maîtrise des actes est parfaite, vous savez où et jusqu'où vous voulez aller.

Votre sens des valeurs, bien conscientisé, est un atout très important pour votre gestion financière. Vous parvenez à contrôler parfaitement toutes les dépenses que vous pourriez faire, et notamment cette envie de voyage qui vous prend un peu la tête !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Apparemment aujourd'hui, cher Vierge, vous prenez une revanche sur votre passé. Professionnellement, une belle surprise vous tombe sur la tête, vous ne pouvez pas dire que les astres ne vous ont pas gâté. Vos efforts sont loin d'être vains.

Les indicateurs financiers sont au vert, ce n'est pas pour cela qu'il faut dépenser votre argent n'importe comment. Vos finances pourraient bénéficier d'un coup de pouce inattendu, c'est une excellente nouvelle. Vous vous pincerez pour y croire !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ne rendrez pas la vie facile à vos collaborateurs, du moins ceux qui se trouveront sous vos ordres ! L'astre lunaire sera intransigeant... Aujourd'hui, vos consignes seront claires : dossiers à retravailler, encore et toujours ! Pas commode...

Des questions liées à un partage, à un remboursement, ou à un litige avec votre assureur concernant un sinistre pourront poser un énorme problème. Plus que jamais, votre rapport à l'argent sera conflictuel. Une assistance juridique ne sera pas à exclure.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous travaillez d'arrache-pied ! Vos supérieurs aiment votre méthode de travail. Aujourd'hui, l'activité augmente et la cadence aussi ! Une désorganisation dans votre service pénalise votre rendement. Vous pourriez remplacer un collaborateur absent !

Il est compliqué de faire des économies ! Elles sont différées parce que les charges sont importantes. Vous êtes dans une période d'intenses dépenses ! Aujourd'hui, penser à l'argent peut vous stresser du matin au soir ! Il est urgent de lâcher prise !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Avec une telle créativité aujourd'hui, les métiers artistiques sont largement favorisés. Mais votre grande imagination est utile dans tous les domaines professionnels, et une belle surprise pourrait même se produire. Vous adorez votre travail !

Le bel aspect Vénus/Jupiter dans le domaine de l'argent est de très bon augure et promet une expansion certaine de vos finances. Essayez de tempérer votre comportement d'adolescent aujourd'hui, qui pourrait vous pousser à faire des folies financières !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous prenez de nouvelles initiatives, professionnellement vous êtes épanoui, mais il manque un petit quelque chose que vous n'arrivez pas à identifier. Peut-être que si vous aviez des moyens supplémentaires, tout irait beaucoup mieux. Aujourd'hui, les rentrées d'argent se font rares, les astres n'ont pas prévu de grands mouvements sur vos comptes. Cependant, surveillance et prudence sont conseillées. Ne faites pas de folies avec votre argent. Les grosses dépenses sont à éviter.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Ce sera le moment de parler de votre statut à vos supérieurs afin de mieux stabiliser votre carrière. Ami Verseau, un détail important : il faut savoir mettre le poing dans sa poche au moment opportun, sous peine de se faire taper sur les doigts.

Le Soleil sera le maître des Euros ! Chance ultime, il sera aussi présent dans votre signe... Revenus boostés, budget consolidé, et pourquoi pas augmenté, votre épargne pourra même en ressortir bonifiée ! À vous de tenir le rythme des bonnes résolutions.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les relations de travail apportent des amitiés. Soyez tout de même prudent ! Gardez vos rêves professionnels secrets. Du côté des tâches, elles deviennent agréables. Vos fonctions peuvent vous mettre au contact d'une clientèle. Gardez confiance en vous !

Embellir votre quotidien, coûte de l'argent. Vous devez réaliser des économies. Un projet peut représenter beaucoup d'argent. Il est lié à un achat mobilier. Refaire la décoration vous oblige à sortir de l'argent. Vous avez envie de vous faire plaisir.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23